

Le Président

RECEPISSE DE DEPOT

**D'UN DOSSIER RELATIF A L'ATTESTATION DE CONFORMITE
D'UN LOGICIEL DE COMPTABILITE DES OFFICES D'HUISSIERS DE JUSTICE**

**En application de l'arrêté du 25 juin 2012
NOR: JUSC1225420A**

Je soussigné, Patrick SANNINO, Président de la Chambre Nationale des Huissiers de Justice, dont le siège social est au 44 rue de Douai – 75009 PARIS certifie que :

**La Société GEST HELP S.A dont le siège est au 89, rue de Turenne – 75003 PARIS, immatriculée au
RCS de PARIS sous le n° 380 801 076**

A déposé le 23 avril 2018 un rapport spécial délivrant l'attestation de conformité d'un traitement automatisé pour la tenue des comptabilités d'Huissiers de Justice concernant le système :

GEST HELP, version 3 (maj 14/12/2017)

Pour la comptabilité générale de l'activité principale

Comprenant la fiche de synthèse,

Il est pris acte que l'attestation délivrée par le Cabinet BRUNO CHENIN CONSEIL annule et remplace l'attestation délivrée le 18 mars 2013 pour la version GEST HELP, version 3 (R201303).

En conséquence, délivre le présent récépissé de dépôt, n° 2018-0573.

Fait à Paris, le 17 juillet 2018

